

Impôt sur le revenu

de la Technologie): Monsieur l'Orateur, je tiens à parler d'une disposition importante du bill C-11, soit l'article 61, qui traite des encouragements à la recherche scientifique.

Il s'agit en somme d'un dégrèvement de 5 p. 100 des dépenses courantes et des dépenses d'immobilisation faites pour la recherche scientifique effectuée au Canada compte tenu des différences régionales. Si les travaux de recherche et de développement s'effectuent dans certaines régions désignées en vertu de la loi sur les subventions au développement régional, le dégrèvement d'impôt à l'investissement est de 7½ p. 100, sauf dans les provinces de l'Atlantique et en Gaspésie où il est de 10 p. 100.

Cela signifie que dans le cas des travaux de recherche et de développement effectués en Gaspésie et dans les provinces de l'Atlantique, 10 p. 100 des dépenses courantes et des dépenses d'immobilisation faites pour la recherche scientifique constitueront un paiement anticipé d'impôt. Le montant en sera déduit de l'impôt à verser au gouvernement. Voilà une mesure excellente, dynamique et concrète dont l'apport devrait représenter une valeur de 35 à 40 millions de dollars au cours de la présente année financière.

C'est, à mon avis, une excellente mesure d'abord et surtout parce qu'elle permettra de restreindre l'intervention ou l'ingérence gouvernementale. Voilà qui est admirable. Nous avons entendu fuser des observations des deux côtés de la Chambre de même que de toutes les régions du pays au sujet du problème de l'ingérence gouvernementale. La mesure à l'étude donne à l'industrie l'avantage de décider par elle-même ce qu'elle veut faire et quand elle entend le faire. Les industriels sont mieux à même de prendre ce genre de décisions. Elle permet encore d'éviter l'intervention des bureaucrates et les retards qui en découlent.

Je tiens à mettre ce dégrèvement pour investissement en contraste avec une autre mesure législative qui a été récemment adoptée, mais qui est entachée du handicap de l'intervention bureaucratique. Je veux parler du programme de développement des entreprises. Le ministre a soutenu qu'elle serait moins incommode, qu'elle exigerait moins de paperasse et serait plus facile à appliquer. Pour ce qui est de simplifier les rapports avec tous les programmes gouvernementaux affublés de sigles, cela constitue certainement un pas dans la bonne voie.

Malheureusement, les bureaucrates du ministère ont réussi à renverser la situation complètement: ils ont transformé une simplification en une multiplication de paperasse et de bureaucratie. Ils ont réussi à obtenir des résultats tout à fait contraires aux intentions du gouvernement. Il serait des plus avantageux de trouver le moyen d'éviter, dans toute la mesure du possible, que le gouvernement se mêle des décisions, et de laisser l'industrie prendre les décisions qu'elle est la mieux à même de prendre. C'est pourquoi je recommande l'article 61 du bill C-11 et encourage le gouvernement à s'engager dans cette voie plus avant que dans celle qu'il emprunte avec son programme de développement des entreprises.

Il n'y a pas de doute que pour augmenter à long terme le nombre des emplois dans le pays, il nous faut plus de recherche et de développement industriels. On a récemment prouvé que l'industrie hautement technologique crée beaucoup plus d'emplois que l'industrie plus ancienne à technologie limitée. Je songe ici, par exemple, à l'industrie textile, à celle de la

chaussure où l'on a très peu fait appel à la technologie ces dernières années et créé bien peu de nouveaux emplois.

Dans les secteurs de pointe, surtout dans celui de l'électronique, on voit depuis quelques années de très petites compagnies prendre une forte expansion qui entraîne dans son sillage la création de nombreux emplois. Plusieurs études viennent corroborer le fait que c'est dans les industries de pointe que l'embauche est la plus forte. Aussi, c'est surtout là que le gouvernement se doit de promouvoir la recherche et le développement, surtout dans les secteurs de pointe de l'industrie.

Il existe deux possibilités d'atteindre cet objectif. La première consiste à stimuler les petites sociétés entièrement canadiennes qui œuvrent dans les secteurs de pointe. Je songe notamment à l'électronique. On peut dire que nous sommes déjà sur la bonne voie.

Il faudrait élargir le programme fédéral de stimulation de la fabrication, qui est un programme méconnu dont le budget annuel s'élève actuellement à 12 millions de dollars. Il s'est révélé à l'épreuve de la critique et il a été très fructueux. Il faut multiplier les programmes qui incitent à un rendement optimal.

Si l'on me critique parce que je préconise une augmentation des dépenses gouvernementales, je dirais que le gouvernement ne devrait peut-être pas dépenser davantage mais insuffler de l'argent dans ce secteur qui est gros créateur d'emplois. Non seulement cela créera des emplois liés à la technologie de pointe, mais, à long terme, les travaux de technique appliquée réalisés par ces sociétés amèneront beaucoup d'autres nouveaux emplois.

Si nous voulons vraiment faire une brèche à la fortune de nombreuses entreprises, nous devons nous attaquer aux grandes entreprises qui constituent le gros du secteur industriel de notre économie. Quand il est question de grandes industries dans notre pays, celles qui influencent réellement notre économie, qu'on le veuille ou non, il s'agit de sociétés multinationales. Un grand nombre d'entre elles sont des sociétés américaines. Il faut chercher à savoir pourquoi ces entreprises font si peu de recherche et de développement industriels au Canada. Il faut chercher des moyens d'inciter ces entreprises à accroître leurs activités de recherche au Canada. A cet égard, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur un article qui m'est tombé sous la main cette année et qui a été publié dans la livraison du 15 décembre dernier du magazine *Forbes*. Je pense qu'il expose sans détour pourquoi les grandes multinationales américaines confient si peu de travaux de recherche et de développement à leurs filiales.

● (2122)

Cet article a paru au moment où le Trésor des États-Unis proposait d'accroître les sommes d'argent que les sociétés américaines rapatrient des pays où elles exploitent une filiale. Permettez que je résume brièvement le changement proposé par le Trésor des États-Unis. Essentiellement, les sociétés américaines pourraient déduire les frais de recherche et de développement encourus aux États-Unis à titre de frais d'exploitation dans un pays étranger. Dans le cas du Canada, cela signifie que les Canadiens payeraient les frais de recherches entreprises aux États-Unis par des sociétés et des citoyens américains. Dans ce cas, pourquoi ces filiales feraient-elles de la recherche au Canada? Le Canada les paye déjà pour en faire aux États-Unis. Elles n'ont aucune raison d'entreprendre